

PLAN DE COMMUNICATION SUR LA TORTUE D'HERMANN DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS (2009 - 2014)



Avril 2014

Un Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann a été mis en place en 2010. Il est piloté par la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur. La DREAL Corse, l'Office de l'Environnement, et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Corse réalisent la déclinaison régionale et la mise en œuvre en Corse de ce plan.

Un des objectifs de ce plan est : « Impliquer le public dans la conservation de l'espèce ». Pour atteindre cet objectif un plan de communication a du être élaboré.

Pour ce faire l'Office de l'Environnement de la Corse a sollicité, de la DREAL, une subvention de 8 000 euros pour la mise en œuvre de ce plan de communication relatif à la tortue d'Hermann estimé à 15 000 euros.

Un groupe de travail a été mis en place. Il est composé de : la DREAL, l'OEC, le CEN Corse, le parc A Cupulatta, le village des tortues de Moltifao (PNRC).

Les réalisations

1- Conception d'une affiche et d'un dépliant en trois langues : français, corse et anglais ([Annexe 1](#))

2- Impression de l'affiche en 5 000 exemplaires

3- Impression des dépliants : 30 000 exemplaires en français, 10 000 en anglais, 10 000 en corse

4- Distribution des affiches et dépliants dans les offices de tourisme, le parc A Cupulatta, le village des tortues de Moltifao, les vétérinaires... ([Annexe 2](#))

5- Mise en ligne de l'affiche et des dépliants (pour téléchargement) sur le site internet de l'Office de l'Environnement de la Corse ([Annexe 3](#))

6- Publication de l'affiche et d'un article relatifs à la tortue d'Hermann dans la Corse Votre hebdo ([Annexe 4](#))

- La Corse Votre hebdo n°759, semaine du 28 février 2014 au 6 mars 2014 publication de l'affiche (voir ci-joint)

- La Corse Votre hebdo n°760, semaine du 7 au 13 mars 2014 publication de l'affiche et d'un article (voir ci-joint)

7- Publication de l'affiche et d'un article relatifs à la tortue d'Hermann dans le magazine ARIA ([Annexe 5](#))

- ARIA n°236 - Mars 2014 publication de l'affiche (voir ci-joint)

- ARIA n°237 – Avril 2014 publication d'un article (voir ci-joint)

Le budget

DREAL : 8 000 euros
OEC : 7 000 euros

TOTAL 15 000 euros

Coût détaillé du plan de communication

		15 000,00
Conception affiche et dépliant	AGEP	1 112,28
Traduction dépliant en anglais	SB Traduction	174,71
Traduction dépliant en Corse	Verba Translations	163,79
Mise en page dépliant corse et anglais	AGEP	598,00
Impression affiche	Imprimerie bastiaise	1 832,27
Impression dépliants	Imprimerie bastiaise	2 208,61
Publication affiche (2 semaines) + article	La Corse Votre hebdo	4 598,40
Publication affiche (2 mois) + article	ARIA	3 600,00
TOTAL		14 288,06
Reste		711,94

ANNEXE 1

Affiche et dépliants
tortue d'Hermann





Espèce sauvage en danger,
Ne me ramassez pas !



Spezia salvatica in piriculu,
Ùn mi piglià !

Communication : OEC et DREAL / Photo : B. CLOUZON / Imprimé Bastiaise. Imprimé sur papier recyclé.



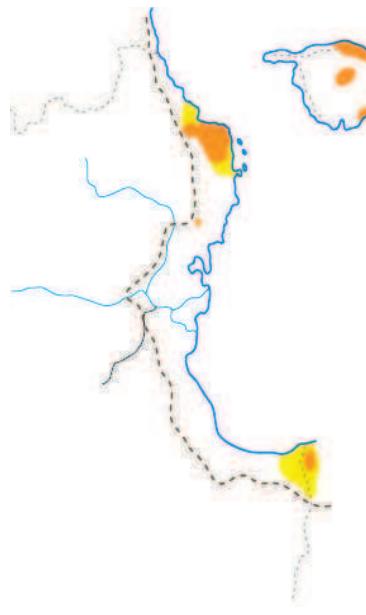
Tortue d'Hermann Plan National d'Actions

2009 - 2014



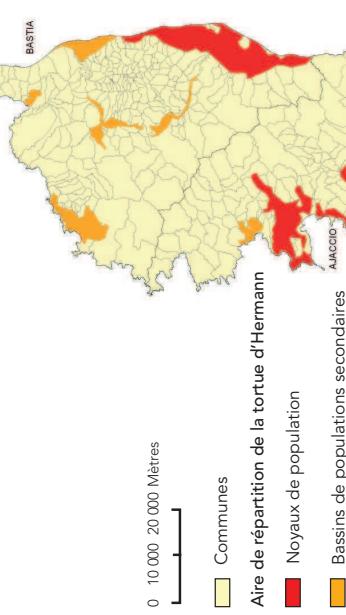
Où la rencontrer ?

Les populations actuelles françaises se limitent à deux noyaux de population : le Var et la Corse.



Extinction historique et actuelle de la Tortue d'Hermann en France

C'est en Corse que l'on trouve les populations les plus importantes : 4 noyaux à forts enjeux ont été identifiés.



N.B : La présence ponctuelle de l'espèce est tout à fait possible en dehors des zones présentées

Répartition de la tortue d'Hermann en Corse

Recommandations

Espèce sauvage en danger !

Ne me ramassez pas !



La bonne santé des populations de tortues passe par celle de leurs milieux de vie.

Si rien n'est entrepris dans les années qui viennent, on peut craindre le déclin rapide des populations de Corse. La tortue d'Hermann est avant tout une espèce sauvage, menacée, qui doit être préservée dans son milieu naturel.

Chacun d'entre nous peut contribuer à la sauvegarde de la tortue d'Hermann par des gestes simples :

- Si vous me rencontrez dans la nature...
Laissez-moi en liberté, ne me ramassez pas ! Je suis une espèce menacée et c'est interdit par la loi.
- Si je traverse la route, vous pouvez m'aider en me déposant juste de l'autre côté.
- Avant de tondre ou de débroussailler : faites un petit tour pour me repérer ; si vous me trouvez, déplacez-moi !
- Votre chien m'a trouvée ? Empêchez-le de jouer avec moi, il risque de me blesser !
- Je me promène sur votre terrain... Ne m'enfermez pas dans votre jardin ou sur votre balcon : je reviendrai sûrement vous rendre visite !
- Si je suis blessée ? Signalez-moi au vétérinaire le plus proche.
- Ne relâchez pas vos tortues exotiques dans la nature.
- Ne tentez pas de me reproduire, en captivité dans votre jardin, pour me relâcher dans la nature !



Communication : DCE et DRÉAL / Prodro - B. GUYON / Bélaïsatou - AGEF 04 95 32 35 11 / Imp. Imprimerie Bastide

Tortue d'Hermann

Plan National d'Actions

2009 - 2014

Besoin d'un conseil, d'un renseignement :

CEN Corse 04 95 32 71 63

PNRC 04 95 47 85 03 ou 06 71 66 43 69

Plus d'info : www.corse.developpement-durable.gouv.fr



Comment la reconnaître ?

Carapace bombée, de couleur jaune-vertâtre à jaune-orangé, ornée de motifs noirs aux contours réguliers. Le ventre (plastron) est jaune traversé par deux bandes noires longitudinales.

Une différence entre les sexes bien marquée : le mâle est plus petit que la femelle, avec un plastron concave : sa queue est puissante, large à la base et plus longue.



Photo Sarrantai - C.Breton

Caractéristiques

Régime alimentaire : principalement herbivore et frugivore. Taille moyenne : environ 18 cm pour les femelles et 15 cm pour les mâles de Corse.

Poids : jusqu'à 1,5 kg chez les femelles, 0,750 kg chez les mâles de Corse.

Longévité : jusqu'à 50 ans en milieux naturels.

Hibernation : en hiver, elle hiberne et se enterre à 6-7 cm dans le sol, au pied d'un buisson ou d'un rocher dans un secteur boisé.

Reproduction : l'espèce est ovipare (pond des œufs). La maturité sexuelle de l'espèce est tardive : 9 ans chez le mâle et 10 ans chez la femelle.

La bonne santé des populations repose principalement sur une forte survie des adultes.



Tortue éclosée, ouverture du 2^{me} œuf
Photo C.Feral

Dans quels milieux vit-elle ?

Dans un habitat semi-ouvert « en mosaïque » qui se compose de pelouses, de maquis (bruyères et cistes), de pinées, en bordure des forêts claires (chênes-lièges et chênes-verts) mais également dans les paysages agricoles : pelouses, près de fauche, prairies pâturées, friches clairsemées de bosquets et de haies, etc.

Nous pouvons la rencontrer du bord de mer jusqu'à 600-700 mètres d'altitude.



Habitat agricole avec prairies
Photo V.Bosc



Habitat de maquis
Photo V.Bosc



Mobilité

Cette tortue, dotée d'un très bon sens de l'orientation est sédentaire. Ses déplacements journaliers sont d'environ 80 mètres et son domaine vital est d'environ 2 ha.

Statut de protection

C'est une espèce protégée au niveau international (Convention de Washington et Berne), au niveau européen (Directive Habitats Faune Flore) et au niveau national (arrêté ministériel du 19 novembre 2007).

L'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction.

La détention illégale ou le prélevement dans la nature sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € et 1 an d'emprisonnement.

Menaces

Les mesures mises en œuvre pour préserver l'espèce depuis une vingtaine d'années n'ont pas permis d'enrayer le processus de déclin qui est dû à des causes multiples :



Cadavre de tortue Hermann brûlé
Photo A.Lebret



Traces de feu, Sotta
Photo V.Bosc

- **Perte, fragmentation et dégradation des habitats** : c'est de loin la principale cause de disparition de l'espèce : urbanisation, aménagement du littoral, infrastructures routières, etc.

- **Pratiques agricoles ou forestières défavorables** : abandon des pratiques traditionnelles pour des travaux mécanisés.
- **Incendies**

- **Prélèvement illicite d'*individus*** : l'une des causes les plus insidieuses de la disparition des tortues !

- **Prédation** : des pontes et des jeunes par renard ou le sanglier notamment.

- **Introduction d'espèces** : danger lié à l'introduction de maladies, parasites ou gènes qui peuvent affaiblir cette espèce ancestrale.

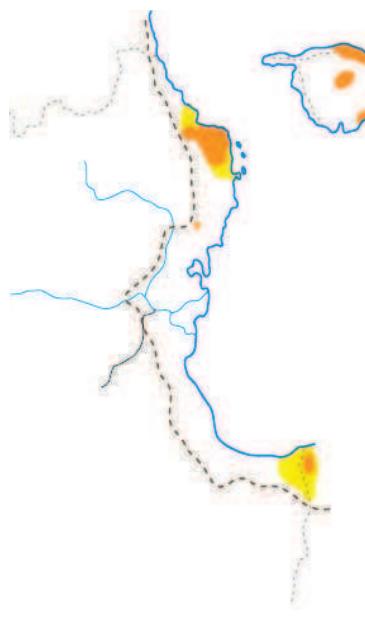
Plan National d'Actions (2009-2014)

En Corse la DREAL, l'OEC, le CEN Corse et les différents partenaires se mobilisent, dans le cadre du Plan National d'Actions, pour protéger, sauvegarder et améliorer la conservation de la tortue d'Hermann sur l'île.



Indù si trova ?

Di a pupulazione francese fermmanu avà solu due ceppi di
pupulazione : u Var è a Corsica.



Spargħiera urġinala
Spargħiera à a fine di u XIXu seculu
Spargħiera attuale

Aġħiha di spargħiera ja-cupplata d'Hermann in Francia

E pupulazione e più numarose si
trovanu in Corsica : Sò stati identificati
4 ceppi di gran' primura.



Cumune
Aġħiha di spargħiera ja-cupplata d'Hermann in Francia
Ceppi di pupulazione
(di primura è gran primura)
Rugħjoni di e pupulazione sicundarja
(di menu primura)

N.B. A casu si pô truvà a prisenza di a spezia forai i rugħjoni
priżistinat

Spargħiera ja-cupplata d'Hermann in Corse

Ricumandazione

A sanità di e pupulazione di cupplate dipende di quella
di i so rugħjoni

S'ellu ùn si face nulla l'anni chi venenu, si pò teme da qui
à pocu a calata di e pupulazione di Corsica.
A cupplata d'Hermann hē anzittuttu una spezia salvi-
ca, minacciata, chi deve esse prisrvata in lu sò ambiente
naturale.

Tuttugħnun pô contribuisce simplicamente à a salvezza di a cupplata d'Hermann :

- S'è vo mi truvate in la natura...
Lasciate mi libara, ùn mi pigliate!
Sò d'una spezia minacciata è a lege a pruibisce
- S'è barcu u stradone, m'aiutarettu purtendu mi
propriu da l'altra parte.
- Prima di tondi l'arpa o di smachjà : fate un għiġiettu
; s'ella vi casca sculinà mi, tramutate mi !
- Mi ha trovu u vostru ghjacar? Ùn lu l-acate
ghjuċċà cù meċu chi mi pudaria firisce !
- Mi ne passegħji nantu à u vostru tarrenu...
Un mi chjuđidte indi l'ortu o in tarrażza : vultar aqħju
di sicuri à fà vi a me visita !
- Sò ferita? Fate la sapè à u vitrinariu u più
vicinu.
- Ùn cappiate e vostre cupplate esotiche in la
natura.
- Ùn cirkate d'allivà mi sarrata in lu vostru chjous,
par cappià mi doppu in la natura !

Spezia salvatica in piriculu,

Ùn mi piglià !



Communiċċiżon : DEC de DREAL / Photor : B. GUYON / Batal Salteron - AGEP 04 95 32 35 11 / Imp. Impramete Bezzibise

Cuppulata d'Hermann Pianu Nazzjunal d'Azione

2009 - 2014



Vi accorre un cunsiglu o un indettu :
CEN Corse 04 95 32 71 63
PNRC 04 95 47 85 03 o 06 71 66 43 69
Sapè ne di più :
www.corse.developpement-durable.gouv.fr/



Cumu si cunnoisce ?

A cuppula hè bumbata, da giallu verdognu à giallu aranciu, tacculata di neru di modu rigulare. U piastrone, da sottu, hè giallu cù dei frisgi neri in longu. A sfarenza sessuale hè bella marcata : U masciu hè più chjucu cà a femina, cù un piastrone appinarella cupputu: a coda hè forte, larga di ceppu è più longa cà quella di a femina.



Foto Stantari - C.Breton

Caratteristiche

Nutrizione : pà u più, manghja virdura è frutti.
Grandezza : più o menu 18 cm pà e femme è 15 cm pà i masci in Corsica.

Pesu : sin' à 1,5 ch. pà e femme è 0,750 ch. pà i masci in Corsica.

Ità : sin' à 50 anni in ambiente naturale.

Invernazione : d'invernu, par invirnà, a cuppula s'intana sottu à 6 o 7 cm di tarra, sottu à u casciume o à u pede di calchi scoglji sottu à l'arburaatura.

Riproduzione : A cuppula hè uvipara (face l'ovi).

A maturità sessuale di a spezia hè tardiva : 9 anni pà i masci è 10 anni pà e femme. A sanità di e pupulazione dipende s'elle risistenu forte e cuppulate maiò.



Cuppula appena nata, schiappulatura di u 2 du ovi - Foto C. Feral

Chi sò i so ambienti di vita ?

Li piace à campà in li lochi piuttostu aparti, fatti « à musaica » di prati, di machja (scope è muchji), di pineti, in tagliu di i buschetti chjari (suari è lecce) ma ancù in li rugjhioni agriculi : prati, finaghji, pascare, chjarine trà buschetti è sepali, ecc.

E pudemu truvà da e piaghje sin' à 600 o 700 metri.



Spaziu agriculu è pascare Machja
Foto V. Bosc

Boschi
Foto V. Bosc



Mubilità

Issa cuppulata, cù un veru sensu di l'urientazione, si ne stà arrughjunata. Più o menu, viaghja 80 metri à ghjornu è u so spaziu di vita hè di 2 ettari.

Statutu di prutizzazione

Hè una spezia prutetta à u livellu internazionale (Cunvinzione di Washington è di Berna), à u livellu europeu (annesse II è IV di Directive Habitats, Faune, Flore) è à u livellu nazionale (aristatu ministeriale di u 19 nuvembre 2007).

A spezia corre un risicu maiò di sparizione.

Hè illestitu tene le o di piglia le in la natura, è ponu valé una ammenda sin' à 15 000 € è 1 annu di prigjo.

Minàccie

E misure apprurate dapoi una vintina d'anni da circà di prisivà a spezia ùn anu pussutu arregħje a calata par causa di parejji fatti:



Cuppula Hermann brusigata
Foto A. Lebet



Cuppula catusciata, Sotta
Foto V. Bosc

- **A perdita, a spizzatura è u dannegħju di i rughjoni :** Hè a causa maiò ch ġella sparise a spezia : urbanizzazione, assestu di u litarale, infrastruttura stradale, ecc.
- **E pratiche agricole o furistiere dannifice :** si tralascianu i modi tradizjunal par l'amnesi miccanichi.
- **U focu**

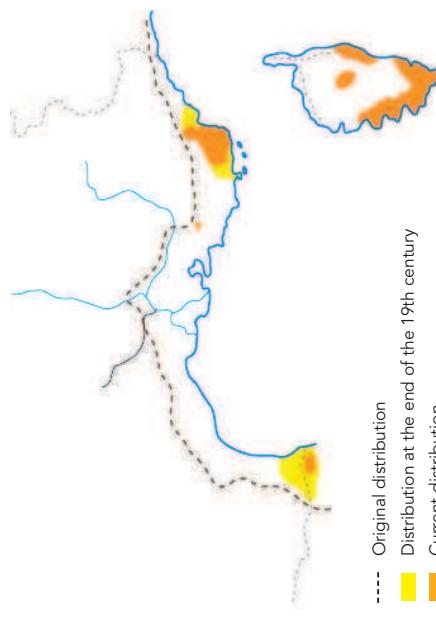
- **A cugiliera illecita di "animali" :** forse a causa di sparizione di e cuppulata a più insidiosa !
- **I predagħji :** a volpe è u cignalu si pigliantu l'ovi o e giovane cuppulata.
- **E spezie furastere :** sò un piriculu chi ponu għiungħie da foru e malatje, i parasiti o carattari genetiki chi pudarianu indibulisce a spezia nustrale.

Pianu Nazzunale d'Azzjoni (2009-2014)

In Corsica a DREAL, l'OEC, u CEN Corse è i diversi partinari s'impegnau, in lu quattru di u Pianu Nazzunale d'Azzjoni, par pruteġi, francà è miġiurà u mantinimentu nantu à l'isula di a cuppulata d'Hermann.

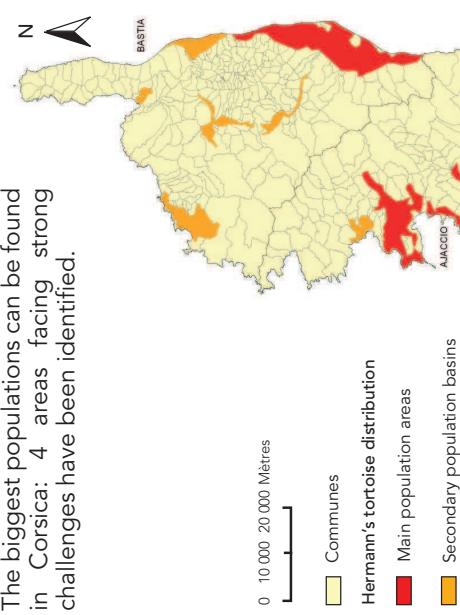
Where is it found?

In France, the population is currently limited to two areas:
Var and Corsica.



Historical and current Hermann's tortoise distribution in France

The biggest populations can be found in Corsica: 4 areas facing strong challenges have been identified.



N.B.: The species may also be present in other areas at low density

Hermann's tortoise distribution in Corsica

Recommendations

Tortoise populations derive their good health from conditions in the areas where they live.
If nothing is done in the coming years, the population in Corsica will decline quickly.
Hermann's tortoise is above all a wild species under threat, which must be preserved in its natural environment.

Each of us can contribute to protecting Hermann's tortoise through simple gestures:

- If you come across me in the wild...
Leave me to roam free, do not pick me up!
I am a threatened species and it is prohibited by law.
- If I am crossing the road, you can help me by moving me to the other side.
- Before mowing grass or cutting brush: look around first to see if you can spot me; if you do, move me!
- Have I been found by your dog? Don't let it play with me, I might get injured!
- I am seen walking around your property...
Don't shut me in your garden or on your balcony:
I'll probably come back to visit in any case!
- If I am injured? Report me to the nearest vet.
- Do not release your exotic tortoises into the wild..
- Do not try to breed with me in captivity in your garden, and then release me back into the wild!



Wild species in danger,
Do not pick me up!



Hermann's tortoise National Action Plan

2009 - 2014



If you need advice or information:

Corsica CEN +33 (0)4 95 32 71 63

PNRC +33 (0)4 95 47 85 03 or +33 (0)6 71 66 43 69

For more information:

www.corse.developpement-durable.gouv.fr/



How to recognise them?

Convex yellow-green to yellow-orange shell, decorated with regular contoured black patterns.

The belly (plastron) is yellow crossed by two longitudinal black bands.

There is a clear difference between the sexes: the male is smaller than the female, with a concave plastron; its tail is powerful, broad at the base and longer than that of the female.



Photo Sarrantai - C.Breton

Characteristics

Diet: mainly herbivorous and frugivorous.

Average size: Corsican females are approximately 18 cm and males 15 cm.

Weight: Corsican females weigh up to 1.5 kg, while males reach 0.750 kg.

Life expectancy: up to 50 years in their natural environment.

Hibernation: in winter, the tortoise hibernates and buries itself 6-7 cm deep in the ground, at the foot of a bush or a rock in a wooded area.

Reproduction: the species is oviparous (lays eggs). The species reaches sexual maturity at a late age: 9 years for males and 10 for females. The population is in good health mainly because of a high survival rate among adults.

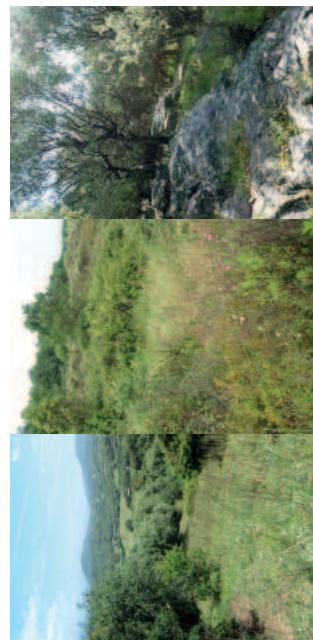


Hatched tortoise, 2nd egg opening
Photo C.Feral

Where do they live?

In a semi-open "mosaic" habitat consisting of grassland, scrub (heather and cistus), pine forest, alongside open forest (cork and holm oak) as well as in agricultural landscapes: lawns, hay meadows, pastures, wild-flower meadows, hedges, etc.

They can be found from the coast up to an altitude of 600-700 metres.



Agricultural habitat with meadows
Photo V.Bosc



Mobility

This tortoise has a very good sense of direction and is sedentary. It travels around 80 metres per day and its home range covers approximately 2 hectares.

Protected status

This species is protected internationally (Washington and Berne Conventions), at European level (Habitats Directive annex II and IV) and nationally (ministerial decree dated 19 November 2007).

The species is faced with a high risk of extinction.

Illegal possession or removal from their natural environment is subject to a fine of up to 15,000€ and 1 year in prison.

Threats

Measures taken to protect the species during the last twenty years have not been sufficient to halt the process of decline which has multiple causes:



Burnt Hermann tortoise carapace
Photo A.Lebert

Traces of fire, Sotta
Photo V.Bosc

- **Loss, fragmentation and degradation of habitats:** by far the most significant reason for the species' disappearance; urbanisation, coastal development, road infrastructures, etc.

- **Unfavourable agricultural or forestry practices:** the abandoning of traditional practices in favour of mechanised methods.

- **Fires**

- **Illegal gathering of specimens:** one of the most insidious reasons why the tortoises are disappearing!

- **Predation:** of eggs and the young, in particular by foxes and boars.

- **Introduction of species:** danger associated with the introduction of disease, parasites or genes which could weaken this ancestral species.

National Action Plan (2009-2014)

In Corsica the DREAL, the OEC, the Corsica CEN and various partners have been mobilised, as part of the National Action Plan, to protect, preserve and improve Hermann's tortoise conservation on the island.

Hatched tortoise, 2nd egg opening
Photo C.Feral

ANNEXE 2

Plan de distribution
des affiches et des dépliants
tortue d'Hermann



Organismes	Adresse	Tél	Distribution		
			Dépliants	Frenchais	Anglais
Offices de Tourisme			Corse		Affiche
Région de Bastia - Cap Corse					
Office de tourisme de Macinaggio/Rogliano *	Port de Plaisance 20248 Macinaggio	04 95 35 40 34	1	0	0
Office de tourisme de Toga Cap Corse **	Maison du Cap 20200 Ville de Pietrabugno	04 95 32 01 00	50	20	30
Office de tourisme de Bastia ***	Place saint Nicolas B.P. 203 20200 Bastia	04 95 54 20 40	100	20	30
Office de Tourisme de Luciana-Mariana		04 95 38 43 40	50	20	30
Office de tourisme de St Florent *	BP 29 20217 Saint Florent	04 95 37 06 04	100	20	30
Côte orientale					
Syndicat d'Initiative intercommunal de la Castagniccia - Folelli	Maison des entreprises, 20229 Piedicroce	04 95 33 38 21	50	20	30
Office de tourisme de la Costa Verde	Route de la Plage B.P. 12 20230 San Nicolao	04 95 38 41 73	100	20	30
Office de tourisme intercommunal de l'Oriente (Aleria-Linguizzetta)	80 avenue Saint-Alexandre Sauli - 20 270 Aleria	04 95 57 01 51	100	20	30
Office de tourisme de Ghisonaccia *	Route de Ghisoni RN 198 20240 Ghisonaccia	04 95 56 12 38	100	20	30
Syndicat d'Initiative du Fiumi'Orbu		04 95 57 05 47	50	20	30
Office de tourisme de la Côte des Nacres	Vechja Scola, 20145 Sari-Solenzara	04 95 57 43 75	50	20	30
Sud Corse					
Office de Tourisme de Zonza-Sainte Lucie de Porto Vecchio	mairie annexe - 20144 - Sainte Lucie de Porto Vecchio	04 95 71 48 99	100	20	30
Office de tourisme Lecci Sud Corse	Mairie de Lecci, 20137 Lecci	04 95 71 05 75	50	20	30
Office de tourisme de Porto-Vecchio ***	Place de l'Hôtel de Ville BP 92 20 37 Porto-Vecchio	04 95 70 09 58	100	20	30
Office de tourisme de Bonifacio **	2 rue Fred Scamaroni BP73 20169 Bonifacio	04 95 73 11 88	100	20	30
Grand Valinco					
Syndicat d'Initiative de Solliccaro-Filifosa		04 95 74 07 64	50	20	30
Office de tourisme de Propriano **	Port de plaisance 20110 Propriano	04 95 76 01 49	100	20	30
Office de tourisme de Sartène **	Rue Borgo 20110 Sartène	04 95 77 15 40	50	20	30
Region d'Ajaccio					
Office de tourisme de la Haute-Gravona-Bocognano		04 95 27 41 86	50	20	30
Office de Tourisme de la Vallée du Prunelli-Bastelicaccia	A côté de la poste de Bastelicaccia	04 95 22 35 13	50	20	30
Office de tourisme d'Ajaccio **	3 bd du Roi Jérôme Bp 21 Ajaccio	04 95 51 53 03	100	20	30
Office de tourisme Porticcio ***	Plage des Marines 20166 Porticcio	04 95 25 10 09	100	20	30
Office de tourisme Olmeto		04 95 74 65 87	50	20	30
Ouest Corse					
Office de tourisme de Cargese **	Rue du Docteur Dragacci 20130 Cargese	04 95 26 41 31	50	20	30
Office de tourisme de Piana	Place de la Mairie 20155 Piana	04 95 27 84 42	50	20	30
Office de tourisme d'Olta-Porto **		09 66 92 84 42			
Office de Tourism de Sagone et Canton des Deux Sorru	La Marine 20150 Ota	04 95 26 10 55	50	20	30
Office de tourisme Olmeto	BP 05 - 20118 SAG-ONE	04 95 28 05 36	50	20	30
Balagne					
Syndicat d'Initiative du Ghjussani-Omi Cappella		04 95 47 22 06	1	0	0
Syndicat d'Initiative de Lama (Paesi d'Ostriconi)	20218 Lama	04 95 48 23 90	50	20	30
Office de tourisme d'Ile Rousse *	7 Place Paoli BP 42 20220 Ile Rousse	04 95 60 04 35	100	20	30
Office de tourisme de Calvi ***	Port de Plaisance 20260 Calvi	04 95 65 16 67	100	20	30
Office de tourisme d'Algajola		04 95 62 78 32	50	20	30
Syndicat d'Initiative de Galeria-Falasorma	Carrefour du Fangu - 20245 Galeria	04 95 62 02 27	1	0	0
Centre Corse					
Office de tourisme de Ponte Leccia - Morosaglia	Place de la Mainie 20218 Ponte-Leccia	04 95 47 70 97	50	20	30
Office de tourisme du Niolu	Route de Cuccia 20224 Calacuccia	04 95 48 05 22	1	0	0
Office de tourisme du Centre Corse	La Citadelle 20250 Corte	04 95 46 26 70	100	20	30

Organismes	Adresse	Tél	Distribution			Qui
			Dépliants	Français	Corse	
Village des tortues de Moltifao			5000	1000	3000	à demande
A Cuppulata			15000	3000	5000	à demande
Parc de Saleccia			5000	1000	1000	3
Parc Galéa		1	0	0	0	3
OEC			10	10	1	3
DREAL			10	10	1	3
CEN		2000	500	1	à demande	OEC
ONF			10	10	1	3
CEL			10	10	1	3
CRPF			10	10	1	3
CG 2A			10	10	1	3
CG 2B			10	10	1	3
Aéroport Bastia-Poretta			1	0	0	x
Aéroport Ajaccio			1	0	0	x
Aéroport Calvi			1	0	0	x
Aéroport Figari			1	0	0	x
CCI			1	0	0	x
Port - entreprises maritimes (Corsica Ferries/SNCM)			1	0	0	x
OTC ???			1	1	1	2
Vétérinaires Haute Corse						
Bereni Gérard	1 Rue Commandant Bonelli 20220 Bastia	04 95 31 44 88	20	20	0	2
Boussemart Jean-François	Immeuble Bonaparte 20213 Folelli	04 95 36 83 03	20	20	0	2
Cappe Thierry	Route Nationale 198 20270 Aléria	04 95 56 07 81	20	20	0	2
Chauvy Jocelyn, Seveon Jérôme Vétérinaire, Chauvy Pinelli Seveon Sep	Immeuble Madona Di A Sarra 20260 Calvi	04 95 65 14 65	20	20	0	2
Chauvy Jocelyn, Seveon Jérôme Vétérinaire, Chauvy Pinelli Seveon Sep	Lotissement Moulin A Vent 20220 L'Ile Rousse	04 95 60 27 75	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire A Leccia	Lieu-dit Ponte Leccia 20218 Ponte Leccia	04 95 47 65 77	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire Cas Animalia	29 Route Cap, Pietranera 20200 San Martino Di Lota	04 95 30 53 95	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire de l'Orta Associés d'Angeli Jugnet	Route de Castirla 20250 Corte	04 95 61 01 24	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire de Lupino	Gare Lupino 20600 Bastia	04 95 33 09 99	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire du Docteur Laret Guidini	Lieu-dit Migliacciaro 20243 Prunelli Di Fiumorbo	04 95 56 03 91	20	20	0	2
Dupeyron Charles Henri	Lieu-dit E Crocevii 20243 Prunelli Di Fiumorbo	04 95 57 36 27	20	20	0	2
Faure Christian	Centre Commercial 20217 Saint Florent	04 95 35 30 71	20	20	0	2
Filippi Marie Hélène	Lieu-dit Arena 20215 Venolascia	04 95 31 22 21	20	20	0	2
Gauthier Jean-François	Route Mer 20240 Ghisonaccia	04 95 56 13 56	20	20	0	2
Guillevic Yann, Rzepka Didier, Segalen Thierry	Gare Lupino 20600 Bastia	04 95 33 09 99	20	20	0	2
Santoni Armelle	Centre Europa 20290 Luciana	04 95 38 39 09	20	20	0	2
Société Vétérinaire de St Andre	Rue Colomba 20620 Biguglia	04 95 33 84 40	20	20	0	2

Organismes	Adresse	Tél	Distribution			Qui
			Dépliants	Français	Corse	
Clinique Vétérinaire Aqueduc	Résidence Logis de l'Aqueduc 20090 Ajaccio	04 95 20 82 84	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire Associé Vallée Quintens Pasquio	14 Montee Saint-Jean 20090 Ajaccio	04 95 22 11 75	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire Bon Didier	La Poretta 20137 Porto Vecchio	04 95 70 23 87	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire Bourquin	Résidence Acqualonga 20090 Ajaccio	04 95 20 97 76	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire du Cheyron Guiard Marigny	Immeuble Mattei Quatre Chemins 20137 Porto Vecchio	04 95 70 13 58	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire du Parc Berthaut	24 Cours Lucien Bonaparte 20090 Ajaccio	04 95 21 62 88	20	20	0	2
Clinique Vétérinaire Gatti	1 Rue Iena 20000 Ajaccio	04 95 21 80 34	20	20	0	2
Deleani et Combette Sep des Docteurs	Quai Basaccio San Carlu 20100 Sartene	04 95 77 18 12	20	20	0	2
Deleani et Combette Sep des Docteurs	San Giuseppu 20110 Propriano	04 95 76 19 60	20	20	0	2
Navarro Marc	Avenue Georges Pompidou 20137 Porto Vecchio	04 95 10 47 96	20	20	0	2
Sos Vétérinaire	14 Montee Saint-Jean 20090 Ajaccio	04 95 23 11 33	20	20	0	2
		220				
Mairies		10	10	0	2	DREAL/OEC
Bureaux d'étude		1	1	0	1	DREAL/OEC
Camping zones sensibles T Hermann						
Pinarellu		1	0	0	2	CEN Corse
Porto-Vecchio		1	0	0	2	CEN Corse
Figari		1	0	0	2	CEN Corse
Bonifacio		1	0	0	2	CEN Corse
Propriano		1	0	0	2	CEN Corse
Ajaccio		1	0	0	2	CEN Corse
Porticcio		1	0	0	2	CEN Corse
Ghisonaccia		1	0	0	2	CEN Corse
Aleria		1	0	0	2	CEN Corse
Follelli		1	0	0	2	CEN Corse
Super marché zones sensibles T Hermann		1	0	0	3	CEN Corse
EDF		0	0	0	14	CEN Corse
TOTAL		30 134	6 732	9 969	210	
	en stock	30 000	10 000	10 000	5 000	

ANNEXE 3

Mise en ligne sur le site internet de l'OEC
de l'affiche et des dépliants
tortue d'Hermann



Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

<http://www.oec.fr/modules.php?name=News&file=article&id=311>

Débuter avec Firefox À la une Ohome_accueil

FAUNE / FLORE / ESPACES / DÉCHETS / PATRIMOINE / EAU DOUCE / MER / ENERGIE / AIR / RISQUES / SENSIBILISATION

Office de l'Environnement de la Corse

ACTUALITÉS

L'OEC recrute un ou une Assistant(e) : Botaniste de terrain (technicienne) pour le laboratoire pour le CBNC

Colloque sur les enjeux d'une loi sur le préjudice écologique

Plaquette d'information sur la tortue d'Hermann

Proposition de stage au CBNC pour 2014

Les gestionnaires des 46 sites marins inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, en Réunion à Ajaccio

Toutes les actualités...

Posté le 24 Février 2014

Dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann la DREAL de Corse et l'OEC ont édité une affiche et une plaquette d'information afin de sensibiliser le grand public à la sauvegarde de l'unique tortue terrestre de France....

Un Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann a été lancé en 2009. Il est piloté en Corse par la DREAL et l'Office de l'Environnement, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse. De nombreux autres organismes s'investissent également dans ce plan : le Conservatoire du Littoral, les Conseils Généraux 2A et 2B, l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le parc A Cipolla, le Parc Naturel Régional de Corse (le village des tortues de Molittra) et le Centre Régional de la Propriété Forestière.

Fruit d'un travail collectif, il synthétise les connaissances biologiques disponibles sur cette espèce, décrit les principales menaces qui pèsent sur son avenir, fait un bilan des actions menées et propose une politique générale en faveur de sa protection.

Ce plan qui devrait aboutir en 2014, s'articule autour de huit objectifs parmi lesquels l'amélioration de la prise en compte des besoins de conservation de l'espèce, le maintien et le développement des habitats favorables à l'espèce, la lutte contre les menaces liées aux incendies et à la perte d'individus, l'affaiblissement des populations au niveau sanitaire et génétique ou encore l'implication du public dans la préservation de l'espèce.

Ce dernier volet consiste à mettre en place une communication axée sur l'information relative à la conservation de l'espèce peu ou mal comprise par le grand public, les décideurs et les aménageurs.

Differents supports adaptés à chacun des publics seront édités et diffusés. D'ores et déjà sont disponibles une affiche et un dépliant en trois langues : français, corse et anglais.

PRATIQUE

Marchés publics
Téléchargements
Cartographie
Programmes Européens

ORGANISME

Présentation
Instances délibérantes
Organisation administrative
Règlement des aides

Télécharger les plaquettes :

- Plaquette en français
- Plaquette en Corse

ACTUALITÉS

Actualités

ANNEXE 4

Publication sur la tortue d'Hermann
dans la Corse Votre hebdo

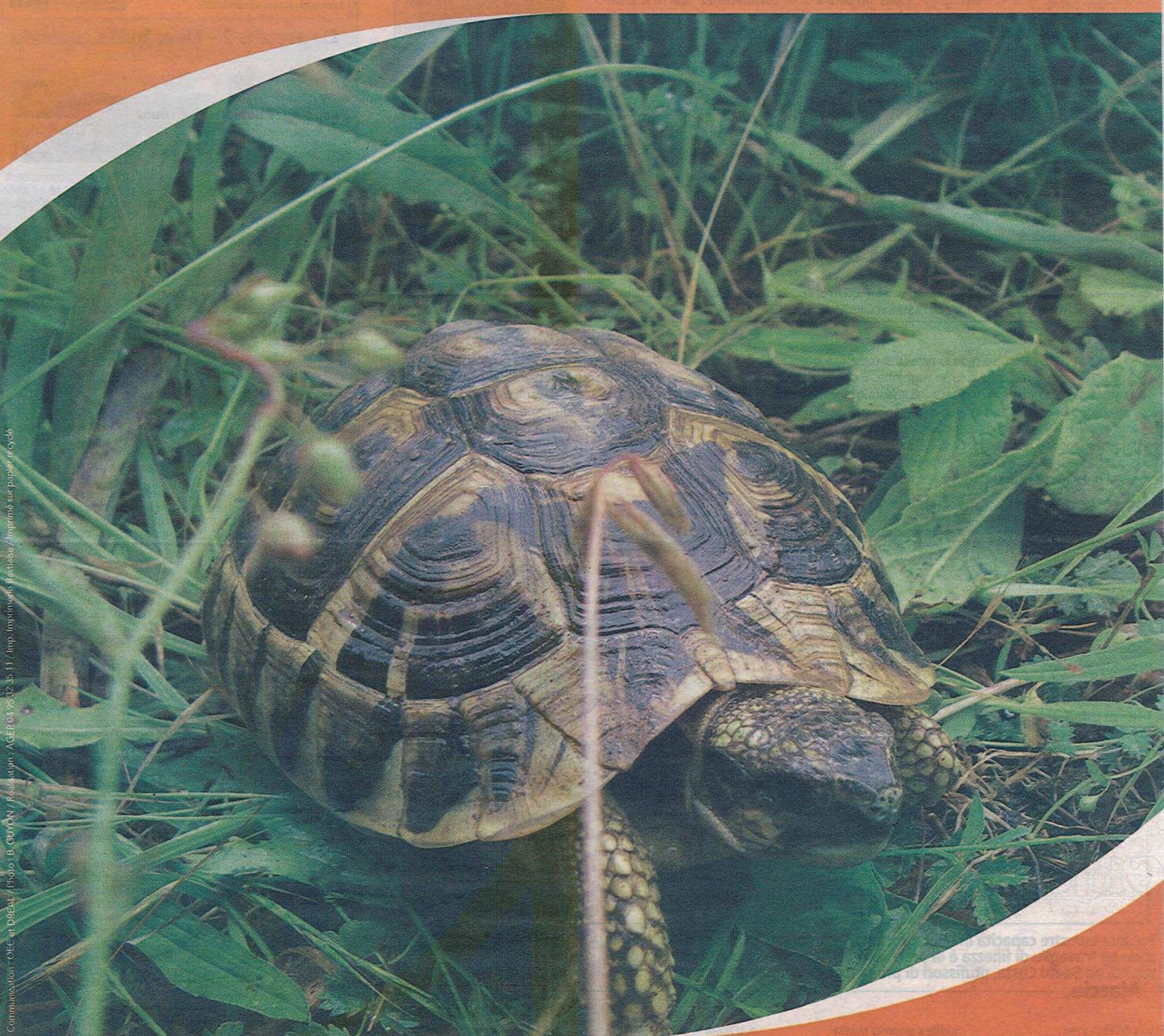




Espèce sauvage en danger,
Ne me ramassez pas !



Spezia salvatica in piriculu,
Ùn mi piglià !



Communication : OEC et DRéau / Photos : B. GUYON / Réalisation : AGENCE 9532 35 11 Imp. Imprimante Rastislave / Imprimé sur papier recyclé

Tortue d'Hermann Plan National d'Actions 2009 - 2014



Conservatoire d'espaces naturels
Corse





Espèce sauvage en danger,
Ne me ramassez pas !



Spezia salvatica in piriculu,
Ùn mi piglià !



Communication : OSEC et DREAL / Photo : B. CUDON / Réalisation : AGER 04 95 22 35 11 / Imprimé sur papier recyclé

Tortue d'Hermann Plan National d'Actions

2009 - 2014



Direzione régionale
d'espaces naturels
Corse



Centre
Régional de la
Propriété
Forestière de Corse

Un plan national pour la tortue d'Hermann

Le Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann a été lancé en 2009. Réunissant plusieurs partenaires, il vise à protéger l'une des espèces les plus menacées du monde

Le Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann est piloté en Corse par la DREAL et l'Office de l'Environnement de la Corse, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse. D'autres organismes s'y investissent également : le Conservatoire du Littoral, les CG 2A et 2B, l'ONF, l'ONCFS, le parc A Cappulata, le PNRC (le village des tortues de Moltifao) et le CRPF.

La réalisation d'un Plan National d'Actions doit permettre d'améliorer l'état de conservation de l'espèce par des actions volontaires et partenariales pour restaurer les populations et leurs habitats. Fruit d'un travail collectif, il synthétise les connaissances biologiques disponibles sur cette espèce, décrit les principales menaces qui pèsent sur son avenir, fait un bilan des actions menées et propose une politique générale en faveur de sa protection.

Celle-ci s'articule autour d'un suivi cohérent des populations, de la mise en œuvre d'actions coordonnées, d'une information des acteurs concernés et de l'intégration de la protection de la tortue d'Hermann dans les activités humaines et les politiques

Quelques règles simples

Chacun d'entre nous peut contribuer à la sauvegarde de la Tortue d'Hermann :

- Je respecte la réglementation et je ne ramasse pas de tortues dans la nature.

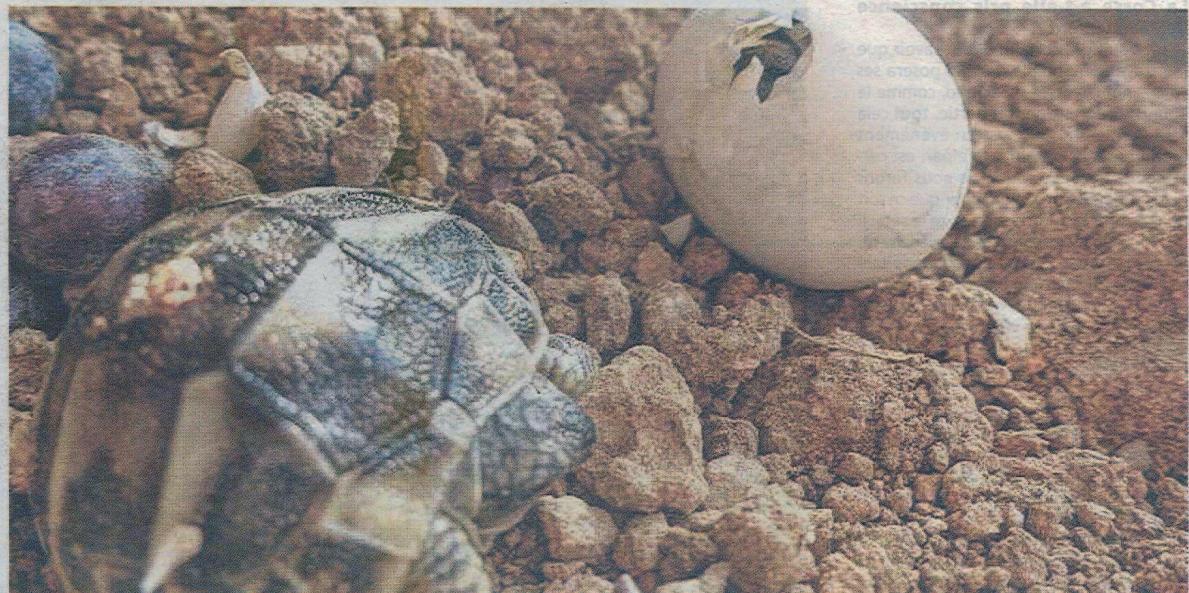
- Si je vois une tortue sur la route, je peux éventuellement l'aider à traverser en la posant juste de l'autre côté.

- Je tiens mon chien en laisse ou sous contrôle lors de mes promenades dans la nature.

- Avant de tondre ou de débroussailler, je fais une prospection rapide et je mets en sécurité les tortues présentes sur mon terrain.

- Je ne relâche pas mes tortues d'Hermann ou mes autres tortues exotiques dans la nature.

Je ne tente pas de reproduire des tortues en captivité pour « sauver » l'espèce. Ces programmes de sauvegarde de populations doivent être faits par des structures spécialisées avec des autorisations spéciales et un suivi scientifique.



Photos D.R.

publiques. La réussite de ce plan d'action est conditionnée par une prise de conscience de tous, décideurs, techniciens ou citoyens, de l'urgence d'agir pour la sauvegarde de cette espèce.

La tortue d'Hermann est aujourd'hui un des reptiles les plus menacés au monde

Présente depuis 1,8 million d'années sur notre territoire, la tortue d'Hermann est une espèce en fort déclin, principalement en Italie, en France et en Espagne. Ses derniers refuges en France se limitent à deux noyaux de populations le Var et la Corse. Les mesures mises en œuvre pour préserver l'espèce depuis une vingtaine d'années n'ont pas permis d'enrayer le processus de déclin. Urbanisation et aménagement du littoral méditerranéen, incendies de forêts, travaux forestiers, col-

lectes illicites d'individus, abandon des pratiques agropastorales traditionnelles en sont les principaux responsables.

Répartition de la tortue d'Hermann en Corse

En Corse, la tortue d'Hermann n'est pas présente de façon homogène sur toute l'île : les populations les plus importantes se trouvent au sein de 4 noyaux principaux pour lesquels les enjeux de préservation sont forts. En dehors de ces derniers, la présence de l'espèce est possible mais avec des densités moins élevées.

La tortue d'Hermann est protégée au niveau français, européen et international. Il est interdit de ramasser une tortue d'Hermann sauvage, de la vendre, de lui porter atteinte, de la déplacer... Sa détention est strictement réglementée. La détention illégale (sans certificat CITES) ou le prélèvement dans la nature sont passibles d'une amende pouvant aller

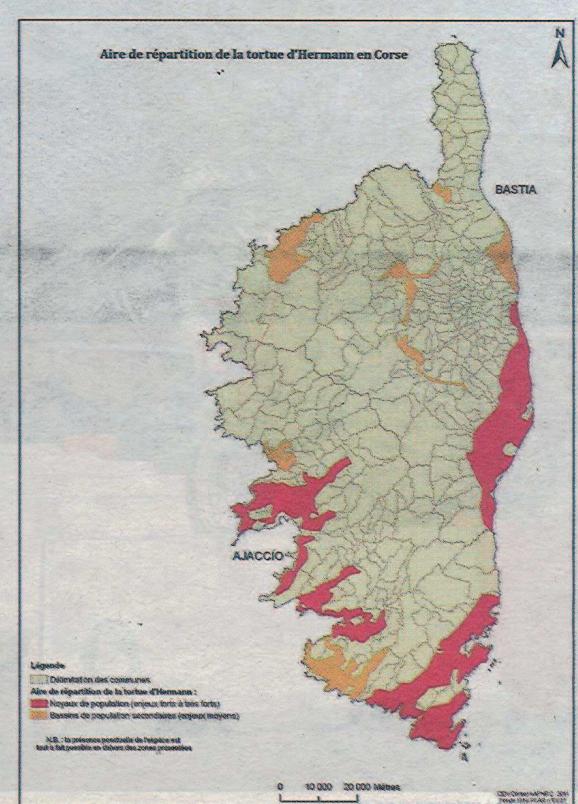
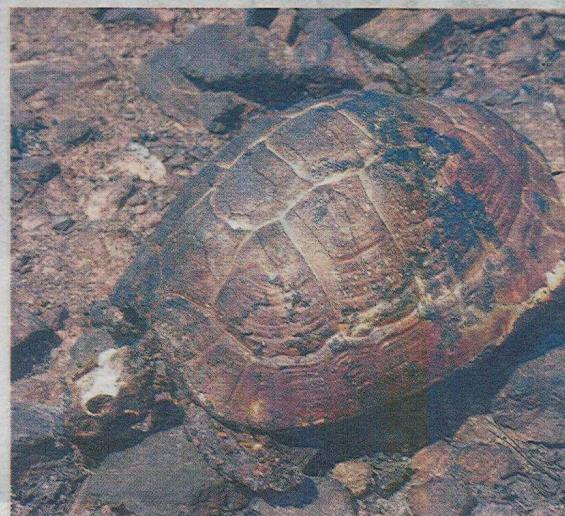
jusqu'à 15 000 euros et 1 an d'emprisonnement.

La tortue d'Hermann, une espèce sauvage qui doit le rester

Trop souvent considérées, à tort, comme des animaux domestiques, les tortues d'Hermann sont prélevées dans la nature pour être élevées dans des jardins. Ces prélevements, totalement illégaux et interdits, sont l'une des causes les plus insidieuses de la disparition des tortues.

Il faut savoir que le prélèvement d'une tortue d'Hermann dans le milieu naturel affaiblit ces populations. La captivité entraîne l'apparition de maladies, de pollution génétique (croisement entre individus locaux et exogènes) et de malformations liées à de mauvaises conditions zootechniques. Relâcher des tortues élevées en captivité engendre donc des risques génétiques et sanitaires pour les populations sauvages.

Un dépliant est disponible chez tous les partenaires du Plan National d'Actions, les offices de tourisme de Corse, il est aussi téléchargeable sur le site de l'Office de l'Environnement de la Corse.



ANNEXE 5

Publication sur la tortue d'Hermann
dans le magazine ARIA



ARIA n° 236 Mars 2014



Espèce sauvage en danger,
Ne me ramassez pas !



Spezia salvatica in piriculu,
Ùn mi piglià !

Conseil Général de la Haute-Corse / Réservation à l'importation du papier recyclé



Tortue d'Hermann Plan National d'Actions

2009 - 2014



www.corse.developpement-durable.gouv.fr

SAUVONS LA TORTUE D'HERMANN !



Comment la reconnaître ?

mâles de Corse.

LONGÉVITÉ : jusqu'à 50 ans en milieu naturel.

Carapace bombée, de couleur REPRODUCTION : l'espèce est MOBILITÉ. Cette tortue, dotée d'un très bon sens de l'orientation et de motifs noirs aux contours réguliers. Le ventre (plastron) est jaune ans chez la femelle. La bonne mètres et son domaine vital est traversé par deux bandes noires longitudinales.

Une différence entre les sexes bien marquée : le mâle est plus petit que la femelle, avec un plastron concave; sa queue est plus puissante, large à la base et plus longue que celle de la femelle.

DANS QUELS MILIEUX : Dans un habitat semi-vitelle ? Dans un habitat semi-

ouvert « en mosaïque » qui se compose de pelouses, de maquis (bruyères et cistes), de pinèdes, dans la nature sont possibles d'une bordure des forêts claires pour les femelles et 15 cm pour les mâles de Corse.

POIDS : jusqu'à 1,5 kg chez les femelles, 0,750 kg chez les

taille moyenne : environ 18 cm pour les femelles et 15 cm pour les mâles. Les populations actuelles françaises se limitent à deux îles de Corse.

MENACES : Les mesures mises en œuvre pour préserver l'espèce parasites ou gènes qui peuvent affaiblir cette espèce ancestrale.

Où la rencontrer ?

Les populations actuelles françaises se limitent à deux îles de Corse. Pour la sauver, un Plan National d'Actions a été mis en œuvre. Chacun d'entre nous peut y contribuer par des gestes simples...

Avec une taille d'environ 15 cm et un poids pouvant aller jusqu'à 1,5 kg la tortue d'Hermann est la seule tortue terrestre en France Métropolitaine. Petite et discrète on peut la croiser parfois au détour d'un chemin en ignorant souvent que cette espèce est l'un des reptiles les plus menacés au monde. Pour la sauver, un Plan National d'Actions a été mis en œuvre. Chacun d'entre nous peut y contribuer par des gestes simples...

LES MESURES MISES EN ŒUVRE POUR LA PRÉSERVATION DE LA TORTUE D'HERMANN

- Une protection maximale au niveau national, européen et international.** Il est interdit de ramasser une tortue d'Hermann sauvage, de la vendre, de lui porter atteinte, de la déplacer... Sa détention est strictement réglementée. La détention illégale sans certificat CITES ou le prélevement dans la nature sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€ et 1 an d'emprisonnement.
- Un Plan National d'Actions.** Le Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann a été lancé en 2009. Il est piloté en Corse par

haies, etc. Nous pouvons la n'ont pas permis d'entrer le processus de déclin qui est déjà à des causes multiples :

MOBILITÉ : Cette tortue, dotée de loin la principale cause de l'espèce : tardive : 9 ans chez le mâle et 10 journaliers sont d'environ 80 km. L'espèce est urbanisation, aménagement du littoral, infrastructures routières, etc.

REPRODUCTION : l'espèce est dégradations des habitats : c'est de loin la principale cause de l'espèce : tardive : 9 ans chez le mâle et 10 journaliers sont d'environ 80 km. L'espèce est urbanisation, aménagement du littoral, infrastructures routières, etc.

Directives Habitats, Faune, Flora • Intentions

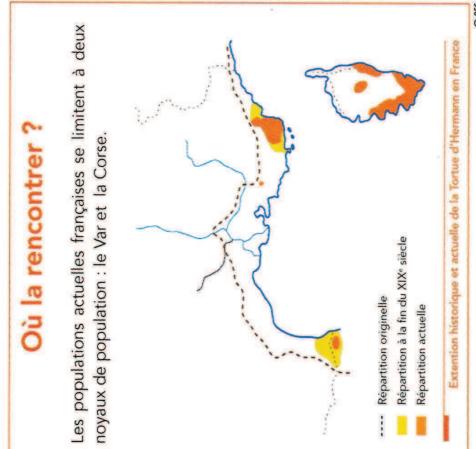
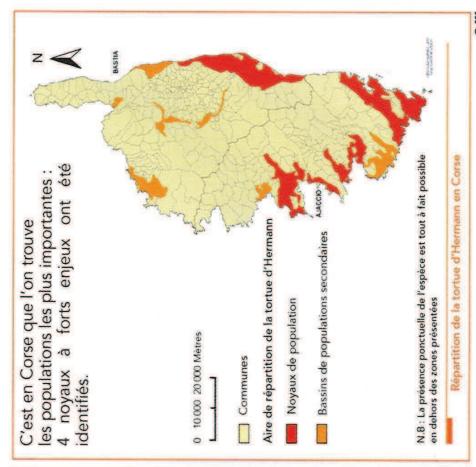
Convention de Washington et de Berne, au niveau européen (annexes II et IV) de travaux mécanisés.

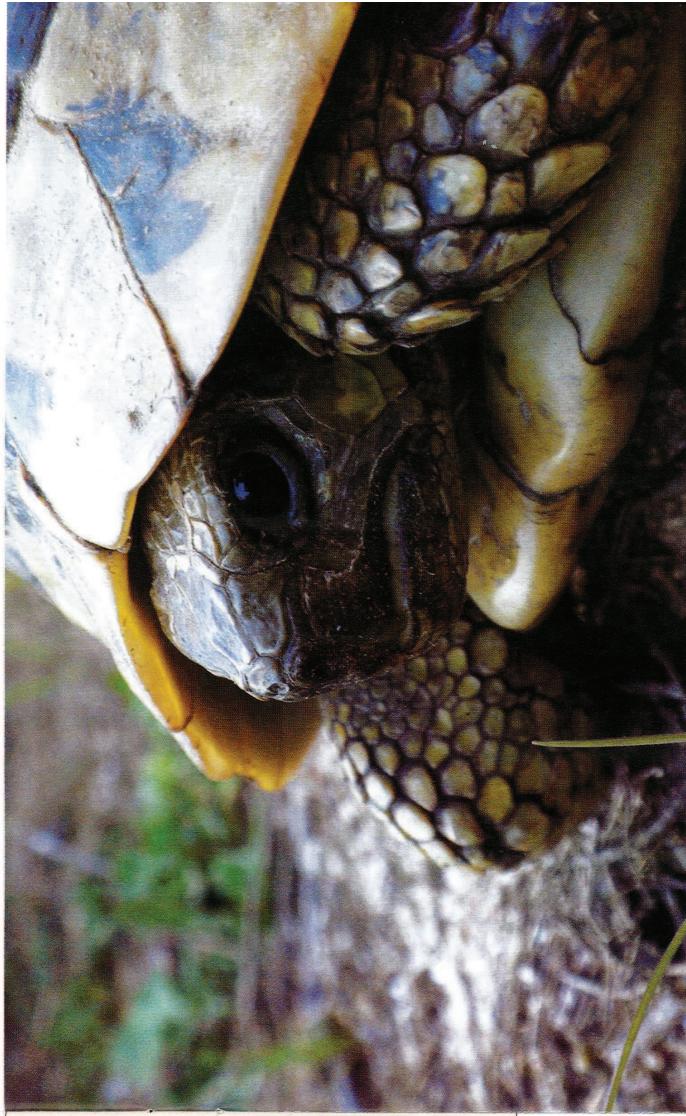
Prélevement illicite d'individus • Prélevement : arrêté ministériel du 19 novembre 2007. : l'une des causes les plus notables.

Incendies • Introduction d'espèces : danger pour les jeunes par le renard ou le sanglier notamment.

Prédation : des pontes et des tortues !

• Introduction d'espèces : danger pour les jeunes par le renard ou le sanglier notamment. • Introduction d'espèces : danger pour les femelles et 15 cm pour les mâles. Les mesures mises en œuvre pour préserver l'espèce parasites ou gènes qui peuvent affaiblir cette espèce ancestrale.





© L. SORBA/OCFC

Plan National d'Actions (2009-2014)

les populations les plus CHACUN D'ENTRE NOUS PEUT me trouvez, déplacez-moi !

importantes : 4 noyaux à forts CONTRIBUER à LA SAUVEGARDE DE LA TORTUE à l'HERMANN PAR DES GESTES ! enjeux ont été identifiés.

En Corse la DREAL, l'OEC, le RECOMMANDATIONS - La CEN Corse et les différents bons de populations SIMPLES :

- Je me promène sur votre terrains se mobilisent, dans de tortues passe par celle de la Corse... Ne m'enfermez pas le cadre du Plan National leurs milieux de vie. Si rien n'est nature... laissez-moi en liberté, dans votre jardin ou sur votre d'Actions, pour protéger, entrepris dans les animées qui ne me ramassez pas ! Je suis une balcon : je reviendrai sûrement sauvegarder et améliorer la viennent, on peut craindre le espèce menacée et c'est ininterdit vous rendre visite !
- Si je suis blessé ? Signalez-moi d'Hermann sur l'île.
- Si je traverse la route, vous au vétérinaire le plus proche.
- Ne relâchez pas vos tortues exotiques dans la nature.

OÙ LA RENCONTRER ? Les La tortue d'Hermann est avant pouvez m'aider en me déposant • Ne relâchez pas vos tortues populations actuelles françaises tout une espèce sauvage, juste de l'autre côté. se limitent à deux noyaux de menace, qui doit être • Avant de tondre ou de • Nefertis pas de ne reproduire population : le Var et la Corse, préservée dans son milieu débroussailler : faites un petit en captivité dans votre jardin, tour pour me repérer ; si vous pour me relâcher dans la nature ! C'est en Corse que l'on trouve naturel.

la DREAL et l'Office de l'Environnement de la Corse, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse. D'autres organismes s'y investissent également : le Conservatoire du Littoral, les CG 2A et 2B, l'ONCFS, le parc A Cipolatta, le PNRC (le village des tortues de Molifao) et le CRPF. La réalisation dun Plan National d'Actions doit permettre d'améliorer l'état de conservation de l'espèce par des actions volontaires et partenariales pour restaurer les populations et leurs habitats. Fruit d'un travail collectif, il synthétise les connaissances biologiques disponibles sur cette espèce, décrit les principales menaces qui pèsent sur son avenir, fait un bilan des actions menées et propose une politique générale en faveur de sa protection. Ce plan qui devrait aboutir en 2014, s'articule autour de huit objectifs parmi lesquels l'amélioration de la prise en compte des besoins de conservation de l'espèce, le maintien et le développement des habitats favorables à l'espèce, la lutte contre les menaces (feu, aux incendies et à la perte d'individus), l'affaiblissement des populations au niveau sanitaire et génétique ou encore l'implémentation du public dans la préservation de l'espèce. La réussite de ce plan l'action est conditionnée par une prise de conscience de tous, décideurs, techniciens ou citoyens, de l'urgence d'agir pour la sauvegarde de cette espèce.

PARCE QUE CHAQUE GESTE COMpte,
NOUS AUSSI NOUS POUVONS AGIR

- Je respecte la réglementation et je ne ramasse pas de tortue dans la nature. Le prélevement d'une tortue d'Hermann dans la nature est un délit. Il affaiblit les populations naturelles et c'est une cause majeure de réaffection de l'espèce. La tortue d'Hermann est une espèce sauvage qui doit le rester.
- Je ne tente pas de reproduire des tortues en captivité pour « sauver » l'espèce. Trop souvent considérés, à tort, comme des animaux domestiques, les tortues d'Hermann sont prélevées dans la nature pour être élevées dans des jardins. Il faut savoir que la captivité peut entraîner l'apparition de maladies, de pollution génétique (croisement entre individus locaux et exogènes) et de malformations liées à de mauvaises conditions zootecniques. Ces programmes de sauvegarde de populations doivent être faits par des structures spécialisées avec des autorisations spéciales et un suivi scientifique.
- Je ne relâche pas mes tortues d'Hermann ou mes autres tortues exotiques dans la nature. Relâcher des tortues élevées en captivité engendre des risques génétiques et sanitaires pour les populations sauvages.
- Si je vois une tortue sur la route, je peux éventuellement l'aider à traverser en la posant juste de l'autre côté.
- Je tiens mon chien en laisse ou sous contrôle lors de mes promenades dans la nature.
- Avant de tondre ou de débroussailler je fais une prospection rapide et je mets en sécurité les tortues présentes sur mon terrain.

- Je respecte les consignes de sécurité pour la lutte contre les incendies de forêt en période estivale.

Avec ces gestes simples, nous aurons encore l'occasion de cohabiter longtemps avec ce petit reptile sympathique, présent dans notre environnement depuis toujours ! ■

© DRAL



© DRAL

FOCUS RÉALISÉ AVEC LA COLLABORATION DE L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE

Pour en savoir plus des dépliants en français, corse et anglais sont disponibles chez tous les partenaires du Plan National d'Actions, les offices de tourisme de Corse, ils sont également téléchargeables sur le site de l'Office de l'Environnement de la Corse www.ocfc.fr